

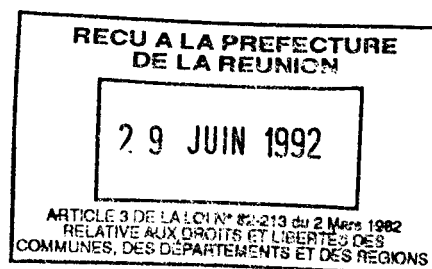
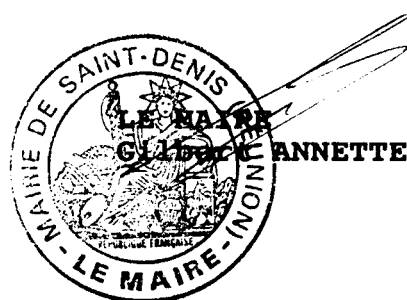
RAPPORT N° 92/3-21
au Conseil Municipal

OBJET

CESSIONS DE TERRAINS

Je vous demande de vous prononcer sur les projets de cessions des terrains communaux dont la liste est jointe en annexe, et de m'autoriser à intervenir dans les actes correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 92/3-21
du Conseil Municipal
en séance du samedi 20 juin 1992

OBJET

CESSIONS DE TERRAINS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 92/3-21 du Maire ;

Vu le rapport de Mickaël NATIVEL, Adjoint, présenté au nom des Commissions Habitat, Urbanisme, et Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

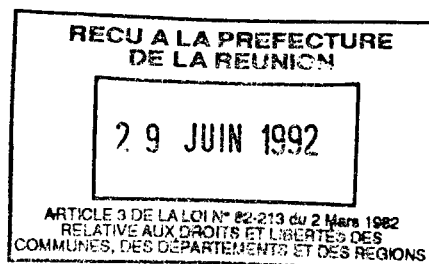
ARTICLE 1

Approuve les projets de cessions des terrains communaux dont la liste est jointe en annexe.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à intervenir dans les actes correspondants.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 25 JUIN 1992



(Conseil Municipal du samedi 20 juin 1992)

Références Cadaastre	Superficies	Situations	Bénéficiaires	Prix	Buts des cessions
BV 788	144 m2	Chemin de la Vierge / Montgaillard	Jean-Claude BOYER	61 000 F (suivant estimation des Domaines)	Délaissé de terrain
BW 168	15 819 m2	Chemin des Corindons/ Bellepierre	SEMADER	1 120 000 F (conforme à l'estima- tion des Domaines)	Construction de Logements Sociaux

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 20 juin 1992
et annexé à la Délibération n° 92/3-21

